



SST formation Initiale (Sauveteur secouriste du travail)

Cette formation vous aidera à acquérir des connaissances nécessaires à la prévention des risques de votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relais des secours.

Modalité d'accès: 3 semaines après la signature de la convention

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des apprenants

- Tout public

Prérequis

- Aucun

Accessibilité et délais d'accès

Si vous êtes porteur d'un handicap merci de bien vouloir contacter isabelle Maleplate référente handicap au 0678380495 afin de pouvoir échanger sur l'adaptation de votre parcours de formation
3 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Pour la période 2023/2024:

Taux de satisfaction des apprenants 8.7/10

Taux d'atteinte des objectifs : 8.6/10

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : Informer sans s'exposer lui-même, des dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Définir les dangers dans une situation de travail.
- Réaliser un bilan de la(les) victime(s) pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Informer des dangers identifiés et des actions éventuellement mises en œuvre auprès de son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.
- Appliquer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).

Contenu de la formation

- LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL
 - Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
 - Intérêt de la prévention des risques professionnels.
 - Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ?
- RECHERCHER LES DANGERS PERSISTANTS POUR PROTEGER
 - Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- DE « PROTEGER » A « PREVENIR »
 - Repérer des dangers dans une situation de travail.

PARVENIR | Siège Social 393 CHEMIN CLAUDINE LUCEYRAN 33340 LESPARRE MEDOC | Numéro SIRET : 949 915 680 00019 | APE : 70.22Z

SASU au capital de 1000€-TVA intracommunautaire : FR57949915680

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331523433 auprès de la préfète de région Nouvelle Aquitaine

Certification Qualiopi No 34331721-1 du 18 Avril 2023

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



- EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER
 - Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- DE « FAIRE ALERTER » A « INFORMER »
 - Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.
- SECOURIR : Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).
 - La victime saigne abondamment.
 - La victime s'étouffe.
 - La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.
 - La victime répond, elle se plaint de brûlures.
 - La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
 - La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - La victime ne répond pas, elle respire.
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas.
 - Dans une situation d'accident simulé l'apprenant devra : -poursuivre l'action engagée jusqu'à la prise en charge par les secours. - surveiller l'état de la victime -en cas d'apparition de nouveaux signes définir la ou les action(s) à mettre en œuvre.
 - Utilisation du défibrillateur
 - manipulations sur mannequin

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation sera assurée par un formateur Sauveteur Secouriste du Travail, validé par la CARSAT

Moyens pédagogiques et techniques

- Questions orales ou écrites (QCM...) Des mises en situation Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices pratiques à la fin de chaque séquence pédagogique et un exercice pratique de synthèse en fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Les critères de validation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail. A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. La validité du certificat est de 24 mois.

Tarif inter-entreprise par personne HT : 390.00 €

Tarif intra : nous consulter

Date de création 2 octobre 2024

Date de mise à jour 02/10/2024